

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 29 octobre 2012

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le vingt-neuvième jour d'octobre deux mille douze (2012) à 7h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'Amours #1	présent
Rémi Beaulieu #2	présent
Francine Côté #3	présente
Gilbert Dumont #4	présent
André Guay #5	présent
Carol Jean #6	présent

1. Ouverture de l'assemblée

La séance est ouverte à 7h30, la mairesse, madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et madame Madeleine Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

Les conseillers ont tous renoncé à l'avis de convocation selon la loi.

Madame Ghislaine Daris, mairesse fait lecture de l'ordre du jour.

2012-10-297.2 Signature - Protocole d'entente du Ministère des Transports-Travaux entre la rue Beaulieu et la Meunerie

Considérant l'entente à intervenir entre le ministre délégué aux Transports et la municipalité de Cacouna concernant le projet de réaménagement de la rue du Patrimoine;

Considérant que cette entente est conforme aux volontés du conseil;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'avenant no 1 au protocole d'entente no 100648 avec le gouvernement du Québec pour le projet des travaux d'égouts pluviaux et sanitaires entre la rue Beaulieu et la Meunerie;

Que ledit conseil autorise madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, directrice générale à signer le protocole d'entente pour et au nom de la Municipalité de Cacouna.

2012-10-298.3 Contrôle qualitatif - Travaux entre rue Beaulieu et Meunerie

Deux autres soumissions ont été demandées à des laboratoires.

LVM : 4420\$ plus taxes
Inspec-Sol : 4640\$ plus taxes

Considérant que le Ministère des Transports du Québec nous a informé que le contrôle de la carrière qui sera le sous-contractant de Excavations Bourgoin & Dickner Inc. pour les travaux de qualité de matériaux a déjà été exécuté par LER;

Considérant que le laboratoire ne peut s'autovérifier;

Considérant ces faits, il résulte que LER ne serait pas conforme pour soumissionner sur ce projet car il se retrouve en conflit d'intérêt;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de LVM au montant de 4420\$ plus taxes soit la somme de 5081.90\$ pour le contrôle qualitatif des sols et matériaux pour les travaux d'égouts pluviaux et sanitaires entre la rue Beaulieu et la Meunerie conditionnellement à la réception des autorisations gouvernementales requises.

Cette résolution annule la résolution 2012-10-287.7.8.

2012-10-299.4 Travaux entre la rue Beaulieu et Meunerie

Attendu que des travaux d'égouts pluviaux et sanitaires sont prévus entre la rue Beaulieu et la Meunerie;

Attendu que des autorisations du Ministère des Transports du Québec et du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire sont attendues dans ce dossier;

Attendu qu'une confirmation écrite a été reçue par courriel vendredi le 26 octobre 2012 de l'ingénieur chef du service des projets du Ministère des Transports du Québec autorisant le début des travaux lundi le 29 octobre 2012;

Attendu qu'ainsi qu'une copie de l'avenant no 1 au protocole d'entente déjà existant soit le protocole 100 648 a été reçu le 26 octobre 2012 pour signature;

Attendu que madame Madeleine Lévesque, directrice générale a communiqué vendredi le 26 octobre 2012 avec les avocates du contentieux du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et l'ont avisé qu'elles ne pouvaient pas nous confirmer l'approbation du règlement d'emprunt et demandaient une résolution concernant des ajustements techniques à notre règlement d'emprunt ainsi qu'une confirmation du MAMROT de la modification de la programmation de la taxe d'accise;

Attendu que le conseil a constaté, ce matin à 8 h 10, que les travaux ont été débuté par l'entrepreneur suite aux conversations avec le chef du service des Projets du Ministère des Transports du Québec et madame Ghislaine Daris mairesse, vendredi le 26 octobre 2012;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à majorité des membres présents

Pour 5

Contre 1 (André Guay étant donné que les documents techniques ne sont pas complétés)

Que le conseil accepte, pour le moment, le début des travaux d'égouts sanitaires et pluviaux entre la rue Beaulieu et la Meunerie et demande à madame Madeleine Lévesque directrice générale, de communiquer avec les personnes responsables de la programmation de la taxe d'accise afin d'obtenir, ce jour, leur approbation de la modification de la programmation de la taxe d'accise qui leur a été expédiée en début d'octobre. Si la réponse demeure négative, elle est autorisée à consulter Me Yves Boudreault de Tremblay, Bois, Migneault afin de faire accélérer le dossier.

Que les travaux soient arrêtés s'il n'y a pas d'autorisation positive dans le dossier.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

2012-10-300.6 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'advenant 8h15 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Madeleine Lévesque, dir. gén. /sec. trés.

Ghislaine Daris, mairesse
